

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Plan directeur de l'eau de la Yamaska : c'est officiel

Granby, 26 novembre 2010 – Le Plan directeur de l'eau (PDE) de la Yamaska a reçu l'approbation du gouvernement du Québec. Ce geste officialise ce document qui réunit toutes les actions visant à améliorer l'état de la rivière, du lac Brome jusqu'à son embouchure dans le lac Saint-Pierre.

Le PDE, qui comprend un diagnostic du bassin versant ainsi qu'un plan d'action pour les années 2010 à 2015, fait partie de la plus récente vague de plans directeurs approuvés par le gouvernement provincial. Notons qu'il s'agit du premier PDE à être officialisé en Montérégie.

Fruit d'un effort exceptionnel de concertation, le document a fait l'objet de consultations publiques et a été soumis à l'approbation des ministères et instances concernés par la gestion de la rivière et de son bassin versant.

« Le processus n'est pas de tout repos, mais nous sommes très satisfaits d'y être parvenus. Le plan est un reflet de la mobilisation et des efforts qui sont et qui seront mis de l'avant pour la rivière [...] lorsque tout le monde est sur la même longueur d'onde, c'est beaucoup plus facile d'avancer », a commenté Catherine Plante, responsable du PDE à l'OBV Yamaska.

Hier à l'hôtel Le Granbyen, un certificat d'attestation a été remis à l'organisme devant une quarantaine de représentants des comités de lacs et de cours d'eau de la région.

Pour l'OBV Yamaska, ses partenaires et l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin versant, c'est une nouvelle étape de franchise. L'emphase sera désormais portée sur la mise en œuvre et le suivi des actions, notamment la formation de comités de sous-bassin en milieu agricole, le suivi de la qualité de l'eau et la renaturalisation des bandes riveraines.

Le PDE peut être consulté sur le site web de l'OBV Yamaska (www.obv-yamaska.qc.ca).

L'OBV Yamaska est une table de concertation dont le mandat principal est d'élaborer le Plan directeur de l'eau (PDE) et d'assurer sa mise en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière Yamaska. Les objectifs de l'OBV et du PDE s'inscrivent dans le cadre d'une gestion responsable et durable de l'eau.

-30-

Légende photo : Remise de l'attestation d'approbation du PDE (de gauche à droite) : Daniel Leblanc du MDDEP; Catherine Plante, Sylvain Michon et Catherine Laurence-Ouellet de l'OBV Yamaska; et Pierre Paquin, également du MDDEP (photo : OBV Yamaska).

Source :
Mathieu Charland-Faucher
communications@obv-yamaska.qc.ca

Pour information :
Catherine Plante
Chargée de projet, responsable du PDE
450-956-1164 poste 225
pde@obv-yamaska.qc.ca

